

BANQ

BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC

ROSEMONT—
LA PETITE-PATRIE

Le catalogage des partitions selon RDA : les points saillants

Rencontre annuelle de la SQACBM, 27 novembre 2015, Montréal

Daniel Paradis

Direction du traitement documentaire des collections
patrimoniales

daniel.paradis@banq.qc.ca

*Bibliothèque
et Archives
nationales*

Québec 

Avant de commencer

- Présuppose que les participants ont reçu une formation générale sur RDA ou sont familiers avec les principaux changements apportés par RDA en général
- Accent mis sur
 - les changements par rapport aux RCAA2
 - ce qui est spécifique aux partitions
- Points d'accès et notices d'autorité non couverts
- S'appuie en partie sur les *Best practices for music cataloging using RDA and MARC 21* de MLA (RDA Toolkit > Onglet Ressources)

Sources d'information privilégiées – Pages, feuillets, feuilles ou fiches (2.2.2.2)

- Ressources constituées d'une ou de plusieurs pages, feuillets, feuilles ou fiches (ou images d'une ou de plusieurs pages, feuillets, feuilles ou fiches)
 - Utiliser la page de titre, la feuille de titre ou la fiche de titre (ou l'image correspondante)
 - Si la ressource n'a pas de page de titre, de feuille de titre ou de fiche de titre (ou d'image correspondante), utiliser comme source d'information privilégiée la première des sources suivantes qui porte un titre :
 - a) une couverture (ou une image d'une couverture)
 - b) un titre de départ (ou une image d'un titre de départ)
 - c) un bloc générique (ou une image d'un bloc générique)
 - d) un achevé d'imprimer (ou une image d'un achevé d'imprimer).

Sources d'information privilégiées – Recommandations de MLA

- User de jugement pour déterminer si la ressource a une couverture ou non. Considérer généralement qu'une couverture est faite d'un matériau sensiblement différent du papier sur lequel la musique est imprimée (p. ex., papier plus épais ou de couleur différente)
- Étant donné que la couverture a priorité sur le titre de départ comme source privilégiée, le fait de traiter une page de titre comme une couverture a moins d'impact que dans les RCAA2, où le titre de départ avait priorité sur la couverture en l'absence de page de titre

Sources d'information privilégiées – Recommandations de MLA (suite)

- Si une ressource :
fait l'objet d'une description analytique
et
comporte une page avec une liste de titres, dont l'un est celui de la ressource décrite,
user de jugement pour décider si cette page ou une autre source (p. ex., le titre de départ) fournit la meilleure source pour décrire la ressource
- Garder à l'esprit qu'il faut choisir une source appropriée au type de description (2.2.2.1)
- Appliquer généralement 2.17.2.3 et rédiger une note sur le source du titre

Zone 264 - Date de copyright : Recommandations de MLA

- Généralement enregistrer la plus récente date de copyright
- Ne pas transcrire une date de renouvellement ou de transfert de copyright comme une date de copyright

- Exemple

264 #1 \$c [2011]

264 #4 \$c ©2011

Zone 250

- 2.5.2.1 : « En cas de doute à savoir si une mention est une indication de l'édition, considérer ... une mention indiquant : g) un registre vocal particulier ou une présentation de la musique notée particulière comme la preuve qu'une telle mention est une indication de l'édition »
- Recommandation MLA : Traiter une mention indiquant un registre vocal particulier qui n'est pas grammaticalement liée au titre propre, au complément du titre, etc. comme une indication de l'édition, que la mention comprenne le mot *édition* ou son équivalent ou non

Zone 250 (suite)

- Consulter la liste de terme sous 7.20.1.3 (Enregistrement de la présentation de la musique notée) pour savoir si une mention indique « une présentation de la musique notée particulière » (i.e. « une disposition musicale ou matérielle du contenu d'une ressource »)
- Les mentions indiquant la présentation matérielle de la musique notée (p. ex., *Partition*, *Partition de poche*, *Partition et parties*) ne sont plus enregistrées en 254 mais en 250; leur transcription n'est plus facultative
Exemple : **In full score.**

Zone 250 (suite)

- Les mentions indiquant une présentation mais impliquant une responsabilité intellectuelle telles que *partition de chant* ne sont plus transcrites comme des mentions de responsabilité en 245 \$c
- Les transcrire plutôt comme des mentions d'édition en 250

Exemple

250 ## \$a Partition chant et piano /
\$b par A. Messenger.

Zone 250 (suite)

- Les mentions indiquant un arrangement, une transposition, etc. mais pas une présentation de la musique notée sont enregistrées comme mentions de responsabilité selon 2.4 (ou en cas de doute)

Exemple

**... / \$c ... ; arrangement pour clavier,
Jacques Manet ...**

- La zone 250 est maintenant répétable

Exemple

250 ## \$a 1re édition.

250 ## \$a Partition et parties.

Zone 300

- Le terme *partition* a été redéfini : *Notation musicale graphique, symbolique ou basée sur des mots, représentant les sons de toutes les parties d'un ensemble ou d'une œuvre pour soliste ou pour média électronique. Ne pas confondre avec Partie.*
- Couvre la musique pour un seul instrument et tout type de notation (pas seulement la notation sur portée)
- Plus de « pages de notation musicale », etc.
- Utiliser la liste de termes sous 7.20.1.3

Zone 300 (suite)

- Autres changements :
- « Close score » → Partition réduite :
Partition dans laquelle le nombre de portées est réduit à deux ou à quelques-unes, généralement organisées par sections instrumentales ou parties vocales, et souvent avec des repères pour les parties individuelles
- Partition de poche → Partition de travail
- Partie piano [violon, etc.] conducteur → Partie de piano conducteur, Partie de violon conducteur
- Nouveaux termes : Livre de chœur, Livre de table

008/20 : Support de la musique

Valeurs compatibles avec RDA

Valeur MARC

Terme RDA pour la présentation de la musique notée (7.20.1.3)

b - Partition d'orchestre miniature ou d'étude

partition de travail

c - Accompagnement réduit pour clavier

Note : Employer les valeurs « h » et « k » pour les partitions de chœur et les partitions de chant

h - Partition de chœur

partition de chœur

i - Partition réduite

partition réduite

j - Partie de l'interprète, du chef d'orchestre [sic]

partie de piano conducteur
partie de violon conducteur

008/20 : Support de la musique

Valeurs compatibles avec RDA (suite)

Valeur MARC

Terme RDA pour la présentation de la musique notée (7.20.1.3)

k - Partition de chant

partition de chant

l - Partition

partition

m - Supports multiples

u – Inconnu

z - Autre

livre de chœur
livre de table
partie
partition de piano

Nouvelle zone 348 : Présentation de la musique notée

Définie pour enregistrer l'élément RDA « Présentation de la musique notée » (7.20)

- \$a Terme de la présentation de la musique notée (R)
- \$b Code de la présentation de la musique notée (R)
- \$0 Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité (R)
- \$2 Source du terme (NR)
- \$3 Documents précisés (NR)
- \$6 Liaison (NR)
- \$8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

Nouvelle zone 348 : Présentation de la musique notée (suite)

- Élément fondamental pour LC et BAnQ
- Permet un codage plus complet que les 008/20 et 008/21
- Les deux indicateurs sont non définis
- Liste de termes (non fermée) sous 7.20.1.3
- Aucune liste de codes n'a encore été élaborée

Exemple :

008/20 1

300 ## \$a 1 partition (vii, 278 pages) +
24 parties

348 ## \$a partition \$a partie \$2 rda

Zones 336–338

Type de contenu (6.1)

336 \$a musique notée \$b ntm \$2 rdacontent

Type de média (3.1)

337 \$a sans médiation \$b n \$2 rdamedia

Type de support matériel (3.3.1.3)

338 \$a volume \$b nc \$2 rdacarrier

338 \$a feuille \$b nb \$2 rdacarrier

Note : BAnQ enregistre à la fois le terme dans la sous-zone \$a et le code dans la sous-zone \$b

Zones 336–338 (suite)

Recommandations de MLA

Type de support matériel (3.3.1.3)

- Pour ressources de musique notée constituées d'une ou plusieurs feuilles pliées insérées les unes dans les autres, avec ou sans une feuille isolée dans le milieu, enregistrer le terme *volume* si la ressource est destinée à être utilisée comme un tout cohérent
- Pour les feuilles isolées qui sont utilisables séparément, comme par exemple les feuilles contenant des parties, enregistrer le terme *feuille*

Zone 546 : Forme de la notation musicale

- Élément fondamental pour LC et BAnQ
- Termes de la liste (non fermée) sous 7.13.3.3
- Enregistré dans la sous-zone \$b
- Recommandations de MLA :
 - Utiliser une 546 différente de celle utilisée pour la langue et l'écriture, le cas échéant
 - Mettre une majuscule au premier mot de chaque terme
 - Enregistrer plusieurs termes dans une seule 546, dans des sous-zones \$b différentes séparées par des points-virgules

Zone 546 : Forme de la notation musicale

Exemples :

546 ## \$b Notation sur portée.

546 ## \$b Notation sur portée; \$b Tablature.

La 546 peut être combinée ou remplacée par une 500 pour enregistrer les particularités

500 ## \$a Tablature pour luth et notation sur portée sur des pages en vis-à-vis.

546 ## \$b Notation sur portée.

500 ## \$a Comprend le chiffrage des accords.

Zone 028 - Numéro d'éditeur et cotage : Recommandations de MLA

- Sous-zone \$q (informations complémentaires) créée en 2012
- Pour les monographies en plusieurs parties, enregistrer à la fois l'identifiant pour la ressource dans son intégralité et tout identifiant pour les parties individuelles **en ajoutant un qualificatif à chaque identifiant dans une sous-zone \$q**
- S'il y a plus de trois identifiants pour les parties individuelles, enregistrer chaque identifiant séparément
- Si la ressource comporte plus d'un numéro, enregistrer un **qualificatif dans une sous-zone \$q** seulement si c'est considéré important pour l'identification, p. ex., si le qualificatif consiste en un numéro de partie

Zone 028 - Numéro d'éditeur et cotage : Recommandations de MLA (suite)

Exemple :

028 22 \$a DO 931 \$b Doberman-Yppan
\$q (vol. 1)

028 22 \$a DO 932 \$b Doberman-Yppan
\$q (vol. 2)

028 22 \$a DO 933 \$b Doberman-Yppan
\$q (vol. 3)

Zone 028 - Numéro d'éditeur et cotage : Recommandations de MLA (suite)

Ne pas faire :

028 20 \$a DO 931 \$b Doberman-Yppan
\$q (vol. 1)

028 20 \$a DO 932 \$b Doberman-Yppan
\$q (vol. 2)

028 20 \$a DO 933 \$b Doberman-Yppan
\$q (vol. 3)

500 ## \$a Doberman-Yppan : DO 931 (vol. 1) –
DO 933 (vol. 3) .



QUESTIONS?

Région de Montréal :
514 873-1100

Sans frais, d'ailleurs au Québec :
1 800 363-9028

banq.qc.ca

Montréal

Grande Bibliothèque

475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4

BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie

2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1

BAnQ Vieux-Montréal

535, avenue Viger Est
Montréal (Québec) H2L 2P3

Capitale-Nationale

BAnQ Québec

Pavillon Louis-Jacques-Casault
Campus de l'Université Laval
1055, avenue du Séminaire
Québec (Québec) G1V 4N1

BAnQ Gaspé

80, boulevard de Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 1A9

BAnQ Gatineau

855, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8H9

BAnQ Rimouski

337, rue Moreault
Rimouski (Québec) G5L 1P4

BAnQ Rouyn-Noranda

27, rue du Terminus Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P3

BAnQ Saguenay

930, rue Jacques-Cartier Est, bureau C-103
Saguenay (Québec) G7H 7K9

BAnQ Sept-Îles

700, boulevard Laure, bureau 190
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1

BAnQ Sherbrooke

225, rue Frontenac, bureau 401
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1

BAnQ Trois-Rivières

225, rue des Forges, bureau 208
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 